

ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit d'en lire un autre moi-même.

Il se lit ainsi:

... un référendum ne ferait peut-être qu'accentuer cette division plutôt que créer l'unité dans la nation à l'heure actuelle.

C'est ce que ce député (M. Nasserden) disait!

En avez-vous assez ou voulez-vous que je continue?

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

(Texte)

**L'hon. M. Dupuis:** Puis-je demander le consentement unanime de la Chambre pour continuer?

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** A l'ordre! Je crois que la procédure que nous suivons présentement est assez irrégulière. L'honorable député de Rosthern (M. Nasserden) a donné une sorte d'explication, comme il en a le droit si on suit le commentaire 142 de Beauchesne, page 126. Je vais donner lecture de cet article:

Un député qui a déjà pris part à un débat peut reprendre la parole pour donner des explications à l'égard d'une partie importante de son discours qu'on a mal interprétée, mais il ne peut aborder un nouveau sujet ni chercher, par de nouveaux arguments, à confirmer l'attitude qu'il a prise et qui, prétend-il, a été mal interprétée, ni répondre à d'autres députés.

Étant donné ce qui précède, je proposerais aux deux honorables députés que nous brisions là.

**M. Nasserden:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais contester votre décision.

**Des voix:** Règlement!

**M. Nasserden:** L'honorable député a mis en cause mon attitude à l'égard d'un référendum à ce moment-là. Je déclare que je n'ai pas changé d'avis. A ce moment-là...

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** A l'ordre. Je suis dans une situation difficile quant à la position de l'honorable député dans le présent débat. A-t-il déjà pris la parole au sujet de ce sous-amendement? Si oui, je ne puis que recourir au commentaire 142, et je lui ai en l'occurrence accordé des privilèges suffisants. S'il n'a pas déjà parlé, il peut réserver ses remarques jusqu'au moment où il le fera.

**M. Nasserden:** Monsieur l'Orateur, je crois avoir exposé ma position très clairement.

**M. W. H. Jorgenson (Provencher):** Monsieur l'Orateur, j'étais justement en train de me demander si je finirais par avoir mon tour

[L'hon. M. Dupuis.]

aujourd'hui. Dans le peu de temps qu'il me reste ce soir, j'aimerais commencer par vous dire franchement ce que je pense de la question à l'étude. Nous venons de passer une soirée des plus intéressantes, et les bouffonneries du ministre d'État (M. Dupuis) n'ont sans doute pas manqué de divertir les tribunes. Après l'avoir vu et entendu, je n'ai plus à chercher pourquoi il reste sans portefeuille. Il a commencé par féliciter à n'en plus finir le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) pour la très haute tenue de son discours de cet après-midi. Dommage qu'il n'ait pas lui-même cette exigence envers les siens. Les discours qu'il nous sert ici, tous ceux que je l'ai entendu prononcer, sont bien loin d'être de haute tenue. Il a jugé bon de citer des passages du hansard de 1961 où des membres de notre parti se seraient déclarés en faveur d'un drapeau national distinctif. Il n'y aurait pas plus de doute là-dessus à ce moment-là qu'il y en a maintenant. La plupart des députés sont, j'en suis sûr, en faveur d'un drapeau national distinctif. Je dis «un drapeau national distinctif», non deux ou trois drapeaux comme l'ont proposé les vis-à-vis. Il ne s'agit pas de savoir si nous sommes pour ou contre un drapeau national distinctif. Ce n'est pas la question à l'heure actuelle. Nous nous opposons, comme la plupart des Canadiens, je crois, au modèle anémique, insignifiant que le gouvernement a proposé. Si l'on veut qu'un drapeau soit distinctif et canadien, il doit obtenir l'approbation de tous les Canadiens.

J'ai été frappé de la nouvelle théorie de la démocratie que le ministre d'État a émise en déclarant que l'opposition devait tout simplement se taire et permettre la mise aux voix de la résolution, parce que les ministériels et ceux qui les appuient avaient la majorité. Quel bel exemple d'ignorance du gouvernement parlementaire! A mon avis, c'est une honte pour un ministre de la Couronne de se lever pour présenter pareilles théories et exprimer des pensées semblables.

Le débat qui se poursuit depuis quelques jours a sûrement échauffé les esprits, notamment ce soir. Je n'ai pas l'intention de formuler des observations au sujet des éclaircissements donnés, mais le débat était très divertissant. Il a au moins le mérite d'avoir rendu les Canadiens d'un bout à l'autre du pays conscients de leur histoire. Il permet aux Canadiens de se rendre compte de la signification d'un drapeau et de se faire une opinion au sujet des divers modèles. Par suite de ce débat, je crois que les Canadiens participeront davantage à la vie publique du pays. Je ne prétends pas que ceux qui ont participé à ce débat ont exposé fidèlement les vues de tous les Canadiens, mais la plupart de ceux qui ont parlé ont formulé des observations et exprimé